

FDD  
14 87

(N)

## Paysages Végétaux

J.-J. de GRANVILLE



Le voyageur européen qui pour la première fois survole la Guyane est, presque sans exceptions, surpris et impressionné par la monotonie d'un paysage où son regard cherche en vain quelque village, route, culture, prairie, montagne. Sous ses yeux se déroule à perte de vue, à condition qu'il n'y ait pas trop de nuages, le moutonnement vert épinard des collines uniformément couvertes de forêt qui, vue de loin, semble très homogène.

Si, par contre, son avion perd de l'altitude, le détail des cimes jointives des arbres et la gamme de teintes extrêmement étendues qu'il distingue alors lui laissent deviner l'infinie complexité et la richesse floristique de la forêt qu'il survole. De temps à autre, la brillante tache rose ou jaune vif d'un arbre en fleurs attire le

regard ; il s'agit généralement de quelque Vo-chysiacee ou Bignoniacee. Les silhouettes gris clair des arbres défeuillés qui parsèment la voûte pourraient faire croire à notre voyageur que ce sont des squelettes végétaux restés sur pied. Il n'en est rien : si, dans les pays tempérés, presque tous les arbres perdent leurs feuilles pendant la saison froide, l'uniformité du climat équatorial auquel est soumise la Guyane, surtout à l'intérieur des terres, n'impose aucune contrainte thermique ou hydrique à la forêt où chaque essence peut épanouir librement son rythme propre de feuillaison et défeuillaison quel qu'il soit. C'est pourquoi, à une même saison, on peut voir des arbres **ORSTOM** mu-verts de jeunes feuilles vert tendre, d'autres en fleurs enfin — la majorité

Fond

N° : 1724

Cote B

Date : 9 AOUT 1982

feuillage vert sombre. De part en part, un « géant » émerge et dresse sa cime majestueuse nettement au-dessus des autres. Bien souvent, c'est une Légumineuse ou un « fromager » (*Ceiba pentandra*) parfois une Combrétacée (*Terminalia amazonia*), un « cajou » (*Anacardium spruceanum*) ou un « grignon fou » (*Qualea* ou *Vochysia*).

Le manteau vert n'est interrompu que par les rivières ou « criques » : les plus larges dont les méandres d'eau limoneuse, couleur « café au lait », ne manquent pas d'attirer le regard. Plus rarement encore, on peut avoir la chance d'apercevoir la pente dénudée d'une « savane-roche » (scientifiquement appelée *inselberg*) ou parfois aussi, dans le lointain, quelque plateau tabulaire aux pentes douces.

Ce n'est qu'à l'approche des côtes que la forêt cède la place, par endroits, à de vastes plaques vert clair de végétation herbacée où, parfois, miroite l'eau. Ce sont les savanes et marais côtiers. Enfin, presque partout, le long du rivage, réapparaît une étroite bande forestière de teinte très uniforme, la mangrove à palétuviers.

Examinons maintenant, de plus près, ces formations végétales que nous venons de survoler rapidement.

Si nous longeons la côte, nous remarquons que celle-ci ne présente pas le même aspect partout. Certaines zones, d'où l'on ne peut s'approcher sans risque de s'enliser, sont en voie d'envasement : la terre gagne du terrain sur la mer.

C'est le domaine de la **MANGROVE**, inondée à chaque marée par l'eau salée. Cette formation végétale, de quelques mètres à quelques centaines de mètres de large, caractéristique de tous les rivages tropicaux, est presque exclusivement composée de « palétuviers blancs » (*Avicennia nitida*) dont les racines, noyées, ne pourraient respirer si elles n'étaient pourvues de pneumatophores, organes respiratoires qui ressemblent à de petites tiges, se dressant verticalement à quelques dizaines de centimètres au-dessus du sol. Au large, les bancs de vase récents qui ne sont pas encore occupés par la mangrove émergent à marée basse.

D'autres zones sont, au contraire, soumises à l'érosion : la terre recule devant l'océan, la mangrove âgée est constamment détruite et les troncs des palétuviers jonchent le rivage. Lorsque toute la mangrove a disparu, la végétation de terre ferme est, à son tour, attaquée. C'est le cas de l'anse de Rémire. Les mangroves occupent environ 0,6 % (530 km<sup>2</sup>) de la surface totale de la Guyane.

Fréquemment, le rivage est bordé par des **FORMATIONS SABLEUSES**. Qu'il s'agisse de simples cordons littoraux ou de larges et belles plages comme celles de l'île de Cayenne, la végétation, pauvre et très clairsemée, est caractérisée par des lianes rampantes, un peu charnues, en particulier le « haricot-plage » (*Cnavaia maritima*), dont les graines sont comestibles, et *Ipomoea pes-caprae* aux corolles mauves en forme d'entonnoir et aux feuilles ayant la silhouette d'empreinte d'un sabot de chèvre, d'où son nom.



En outre, aux endroits où affleure la latérite, par suite de la faible épaisseur de terre, la forêt prend l'aspect d'un serpent rabougri et devient très riche en lianes.

(Monts Atachi-Bacca, 750 mètres)

Plus en retrait, poussent fréquemment, parmi les broussailles denses, de grands cactus en forme de cierge, **Cereus curtisii**. Les cocotiers (**Cocos nucifera**) se reproduisent spontanément sur plusieurs plages sableuses de la Guyane, en particulier aux îles du Salut.

**LES SAVANES ET MARAIS COTIERS** ne couvrent que 1,7 % (1.550 km<sup>2</sup>) de la superficie du département et se présentent sous de multiples aspects.

Les **SAVANES** doivent leur existence à la fois à des facteurs climatique et édaphique (structure et composition du sol) et la végétation y est, par surcroît, maintenue à l'état herbacé par le passage des feux, chaque année, vers le mois d'août. Les savanes dites « basses », les plus



... La forêt cède la place aux « pinotières », presque exclusivement constituées de palmiers « pinots » ou « wassaie » (*Euterpe oleracea*) dressant leur élégant feuillage au sommet de troncs élancés, groupés en touffes géantes.

sèches, sont de vastes étendues de petites herbes, surtout des Graminées et des Cypéracées, dépassant rarement 30 cm de haut, fréquemment parsemées de nombreux arbrisseaux nains, très caractéristiques, à feuilles coriaces et duveuteuses, **Byrsonima verbascifolia**. Parfois aussi, et notamment le long de la route qui relie Cayenne à Kourou, on y remarque des arbustes couverts de grandes fleurs violettes en saison sèche, **Rhynchanthera grandiflora**. Les savanes « hautes », par contre, sont composées d'herbes et de plantés ligneuses pouvant atteindre 1,5 m de haut, Graminées, Cypéracées, Mélastomacées, Légumineuses, Polygalacées, Rubiacées, Composées etc... Parmi les arbrisseaux, **Clidemia rubra** et **Curatella americana** sont souvent les plus abondants.

A la limite des formations marécageuses, ainsi que dans les fossés bordant les routes,



Fréquemment, le rivage bordé par des formations sableuses... la végétation, pauvre et très clairsemée, est caractérisée, par des lianes rampantes. (cordon littoral de la région de Mana).

pousse une herbe bien connue des guyanais et utilisée à des fins ornementales, le « petit bali-sier » (**Heliconia psittacorum**) dont les inflorescences aux bractées rouge-orangé se dressent jusqu'à 1 m au-dessus du sol.

Il n'est pas rare de voir, dans les savanes, des bosquets isolés et surtout des « forêts-galeries » suivant rigoureusement le cours des ruisseaux, où abonde le « palmier-bâche » (**Mauritia flexuosa**), seule espèce de Guyane à posséder des feuilles digitées. D'autres palmiers poussent dans les endroits bien drainés des savanes côtières comme l'« awara » (**Astrocaryum vulgare**) et le « moucaya » (**Acrocomia lasiospatha**).

Les **MARAI**s proprement dits appartiennent aussi à plusieurs catégories. Dans les zones d'eau très saumâtre, ils se présentent souvent sous l'aspect de tapis herbacés vert foncé d'**Eleocharis mutata** à l'état pur, Cypéracée sans feuilles, à tige creuse et triangulaire. Là où l'eau est presque douce, la flore devient plus riche. Les Cypéracées sont nombreuses mais on y remarque surtout la fougère **Blechnum serrulatum** aux feuilles dressées, finement pennées, et le « moucou-moucou » (**Montrichardia arborescens**), très commun, dont les tiges charnues et épineuses portent de grandes feuilles triangulaires qui dominent les autres herbes. L'un des petits arbres les plus fréquents dans les savanes marécageuses est le « prunier » (**Chrysobalanus icaco**).

Nous ne pouvons quitter la côte sans jeter un bref coup d'œil sur la **VEGETATION SECONDAIRE**, c'est-à-dire les plantes qui poussent dans les lieux perturbés par l'homme comme les chemins, les abords des agglomérations et, plus généralement, tous les endroits où la forêt a été endommagée ou coupée, les « abattis », pour l'établissement de cultures. Physiologiquement, cette végétation est très dense et difficile à pénétrer, broussailleuse, basse, riche en lianes et en

plantes épineuses, sans structure apparente. Les herbes et arbrisseaux y sont nombreux (Composées, Verbénacées, Mélastomacées, Rubiacées, Pipéracées, Légumineuses, Graminées, etc...) Parmi ceux-ci, la « sensitive » (*Mimosa pudica*), dont les feuilles et les folioles qui se replient immédiatement au moindre contact en font une curiosité des serres européennes, est devenue ici une mauvaise herbe des jardins dont il est difficile de se débarrasser. Plusieurs espèces de « tomates sauvages » ou « tomates-sous-souris » (*Solanum*), épineux aux fleurs généralement violettes avec des étamines jaune vif, poussent au bord des chemins. Les « volubilis » (*Ipomoea*) grimpent sur les herbes et les buissons où ils épanouissent leurs corolles blanches ou mauves en forme d'entonnoir. D'autres lianes, comme les passiflores aux grandes et curieuses fleurs roses ou rouges, sont parmi les plus spectaculaires. On aperçoit très souvent, dans les endroits bien ensoleillés, les épis élancés de fleurs bleues ou violettes des « verveines sauvages » (*Stachytarpheta cayennensis* et *Stachytarpheta jamaicensis*), ou encore ceux, plus massifs et ornés de bractées rouges, d'*Amasonia campestris*. La « mélisse de calme » (*Lantana camara*), aux petites fleurs en ombelle multicolore, est un arbrisseau commun dont les feuilles odoriférantes sont utilisées en infusion. Malheur à celui qui fait un geste brusque pour se dégager de l'« herbe-rasoir » (*Scleria se-cans*), Cyperacée aux feuilles bordées de minuscules aiguillons et qui grimpe jusqu'à 2 m de haut. Elle lui égratigne impitoyablement bras et jambes. Partout où la végétation secondaire atteint une certaine hauteur, on y voit de grandes feuilles dressées, ressemblant beaucoup à celles du bananier. Ce sont des « balourous » (*Heliconia bihai*), aux inflorescences courtes et robustes, à grandes bractées rouge vif, souvent cueillies pour orner les appartements, ou encore de « faux bananiers » (*Phenacospermum guianense*), plus grands que les « balourous » et pouvant atteindre 10 m de haut. Les palmiers « awaras », dont les fruits servent à la confection d'un mets réputé en Guyane, le bouillon d'awara, dressent un peu partout leurs troncs épineux. Ils sont faciles à distinguer des « maripas » (*Attalea regia*) aux bouquets de feuilles gigantesques dont les folioles sont groupées par 4 et dont les grandes bractées ligneuses de l'inflorescence, en forme de bateau, sont utilisées en guise d'ornements ou de corbeilles à fruits. Dans les lieux humides, les « cannes-congo » (*Costus*) dressent leurs épis massifs aux bractées rouges, en forme de « pommes de pin » allongées, à l'extrémité de tiges uniques où les feuilles sont disposées en spirale. Tous les abattis abandonnés sont vite recouverts d'une véritable petite forêt exclusivement composée d'un arbre bien

Ipomoea →



Dans les lieux humides, les « cannes-congo » (*Costus*) dressent leurs épis massifs aux bractées rouges, en forme de « pommes de pin » allongées ...

connu, le « bois-canon » (*Cecropia*), dont les grandes feuilles digitées rappellent un peu celles du marronnier. Les espèces de ce groupe, dont le tronc creux est habité par de petites fourmis belliqueuses, poussent à une vitesse remarquable et peuvent atteindre 15 m de haut en 5 ans. Ce n'est qu'à l'ombre des « bois-canon », qui constituent un premier stade de régénération de la forêt, que les espèces de cette dernière peuvent germer, grandir et éliminer, par la suite, le « bois-canon » lui-même.

La FORET, enfin, recouvre 97,7 % (89.000 km<sup>2</sup>) de la Guyane dont elle forme l'élément essentiel. C'est une forêt équatoriale, sempervirente (c'est-à-dire toujours verte) et ombrophile (étymologiquement « qui aime la pluie »), donc saturée d'humidité et jamais limitée, dans son développement, par un manque d'eau saisonnier ou permanent. Quasiment partout, sauf le long de l'unique route côtière et, par endroits, sur les fleuves habités (Maroni), elle est à l'état primaire, préservée de toute action humaine. Aucune barrière géographique importante ne l'isole de l'ensemble amazonien dont elle n'est que la continuité dans le bassin des guyanes.

Pour y pénétrer, nous devons emprunter les fleuves, seules voies d'accès possibles à partir de la côte, hormis 3 communes reliées à Cayenne par avion. La végétation de leurs rives, dite VEGETATION RIPICOLE, est très différente selon les cas.



Sur les rochers à peine émergés qu'éclabousse l'eau tumultueuse, sont appliquées d'énormes feuilles coriaces et rugueuses, hérissées de longues verrues coniques. On les appelle « salades-coumarous » (*Mourera-fluviatilis*).

Le premier paysage que remarque le voyageur qui s'y engage est la mangrove d'estuaire. Séparant, sur une mince bande, le fleuve de la forêt de terre ferme, cette formation végétale ne se trouve que dans la zone d'influence des marées, le long des berges. Contrairement à la mangrove côtière à « palétuviers blancs », vivant en eau très saumâtre, elle est principalement composée de « palétuviers rouges » (*Rhizophora mangle*) dont les arceaux spectaculaires des « racines-échasses », qui peuvent prendre naissance à plusieurs mètres au-dessus de l'eau, plongent dans celle-ci en un inextricable lacis. Ces racines-échasses, aériennes, servent à la fois à la sustentation de l'arbre sur un sol mou et à sa respiration, tout comme les pneumatophores des « palétuviers blancs ». De temps à autre, d'énormes racines-contreforts, plates et verticales, étayant un tronc de dimensions modestes, trahissent la présence d'un « moutouchi » (*Pterocarpus officinalis*). De majestueux « palmiers-bâche » dominant souvent l'ensemble. Il n'est pas rare de rencontrer des rives d'estuaires hérissées, tout au long, de « moucou-moucou » qui émergent de l'eau.

Plus en amont, les palétuviers disparaissent ainsi que les « palmiers-bâche » et le fleuve coule entre deux murailles vertes, compactes et verticales. Le néophyte pourrait croire que c'est ainsi que se présente la forêt, partout à l'intérieur, et serait alors rebuté par son aspect parfaitement impénétrable. Or, ce n'est là qu'une couche d'arbres inclinés, de lianes et d'arbustes, de quelques mètres d'épaisseur, jouant pour la forêt le rôle d'une peau protégeant de l'extérieur et qu'il suffit de percer pour y entrer. De ce mur végétal, émergent les cimes des essences de terre ferme. On y remarque, ainsi que sur les

branches penchées au-dessus de l'eau, de nombreux **épiphytes**. Ce ne sont pas des parasites, comme le gui, mais des plantes poussant sur les arbres qui leur servent simplement de supports afin d'avoir, dans la voûte ou le long des berges, la lumière indispensable à leur survie et qu'elles ne trouveraient pas dans le sous-bois trop sombre. Ces épiphytes, parfaitement inaccessibles et même, souvent, invisibles dans la grande forêt, sauf sur quelques branches mortes tombées à terre, sont en partie à portée de main sur les rives. Il s'agit, le plus souvent, de fougères, d'« ananas sauvages » (Broméliacées) dressant leurs rosettes de feuilles vert clair à la base desquelles s'accumulent les eaux de pluie, d'Aracées, comme les **Philodendrons** et les **Monstera** dont certaines espèces ont de longues racines, filiformes et élastiques, atteignant plusieurs dizaines de mètres et qui pendent jusqu'à la rivière pour y puiser l'eau nécessaire à la plante. Nombreuses également sont les Orchidées dont il existe plus de 200 espèces en Guyane, presque toutes épiphytes. Bien souvent, leurs tiges, charnues à la base (pseudobulbes), constituent des réserves d'eau leur permettant de résister aux périodes sans pluies. Il serait erroné, cependant, d'imaginer cette végétation ripicole couverte de fleurs magnifiques, comme le croient la plupart des nouveaux venus qui sont vite déçus. Les Orchidées, en effet, ne fleurissent qu'une fois par an ou même tous les deux ou trois ans seulement. D'autre part, beaucoup sont de dimensions et de couleurs si discrètes qu'on ne les remarque guère. Leur variété est remarquable, depuis les espèces spectaculaires comme **Lonopsis paniculata** aux longues grappes dressées couvertes de fleurs violettes ou **Sobralia yanaperyensis** dont les belles corol-



... beaucoup sont pourvus, à la base, de contreforts ou racine-palettes, les « cabas » des guyanais, qui rayonnent autour du tronc en l'étayant.

les lilas attirent inmanquablement le regard, jusqu'au minuscule *Oncidium pusillum* qui n'atteint pas 10 cm de la racine à la fleur, jaune vif.

De temps en temps, l'œil surprend les corolles jaunes, éclatantes, d'une Bignoniacée ou de l'*Allamanda cathartica*, également fréquent dans les jardins de Cayenne, ou encore les grappes violettes de *Petrea volubilis*.

Parmi les grands arbres qui bordent la rivière, certains se reconnaissent aisément à leurs énormes gousses plates, en forme de faucille, qui pendent au bout de pédoncules démesurés. Ce sont des « wapas » (*Eperua falcata*) dont le bois imputrescible est très apprécié en menuiserie. D'autres, les « yayamadous-rivière » (*Virola surinamensis*), ont une cime conique et leurs branches, étalées en étages, portent un feuillage vert sombre.

Dans les méandres, contrairement aux rives concaves continuellement érodées et bordées, en général, d'une petite falaise de terre rouge, les rives convexes, en pente douce, sont caracté-

risées par des plages vaseuses ou sableuses. C'est le domaine des « pois-sucrés » (*Inga*) arbres de taille moyenne, souvent ramifiés dès la base et presque couchés dans l'eau où trempe, pendant les crues, une partie de leur feuillage vert clair.

Lorsque les rives deviennent encore plus marécageuses, ce sont les « PRI-PRIS » : d'une végétation basse, dense et fleurie où dominent les « pois-sucrés », les « moucou-moucou » et les *Croton cuneatus*, souvent couverte de fourreaux ou de véritables draperies de verdure sur les jeunes troncs, émergent des arbres isolés comme le « bois-fourmis » (*Triplaris surinamensis*) et les « bois-canon ».

Poursuivant notre navigation, nous sommes amenés à franchir un des nombreux seuils rocheux qui barrent le cours des fleuves guyanais, les « sauts ». Sur les rochers à peine émergés qu'éclabousse l'eau tumultueuse, sont appliquées d'énormes feuilles coriaces et rugueuses, hérissées de longues verrues coniques. On les appelle « salades-coumarous » (*Mourera fluviatilis*). A la saison sèche, cette curieuse plante dresse des épis de fleurs roses du plus bel effet. Il existe d'autres espèces moins spectaculaires de « salades-coumarous » qui appartiennent à la famille des Podostémacées et vivent aussi toutes dans les « sauts ».

Quittons maintenant notre canot pour nous enfoncer dans la **FORET** proprement dite. Contrairement à ce qu'on l'on pourrait penser, son aspect n'est pas particulièrement majestueux. Elle ne ressemble en rien à une cathédrale de fûts géants emplie de fleurs superbes. Ce n'est pas non plus la brousse impénétrable de lianes épineuses et de plantes carnivores des romans bon-marché. Il n'y a guère de plantes carnivores et les espèces épineuses sont fort rares en sous-bois. Quant aux fleurs, elles sont si peu fréquentes, petites et de couleurs ternes que seul l'œil d'un botaniste perspicace peut les repérer. En effet, la grande majorité des fleurs spectaculaires et parfumées, qu'il s'agisse de celles des arbres, des lianes ou des épiphytes, s'épanouissent dans la voûte, au soleil, à quelque 20 ou 30 mètres du sol. Les troncs, de diamètre généralement modeste, mais élevés et élancés, sont en partie cachés par les jeunes arbres et les espèces du sous-bois qui limitent la vue à quelques mètres, voire, dans les meilleures conditions, à quelques dizaines de mètres. Il est donc impossible d'avoir le recul suffisant pour examiner la silhouette et la structure des

**ARBRES** que l'on ne peut pratiquement observer que par en dessous. Il existe cependant quelques géants mais ce n'est pas le cas général. Les plus élevés qui aient été recensés en Guyane, mesurent une soixantaine de mètres. Contrairement aux essences des pays tempérés, beaucoup sont pourvus, à la base, de contreforts ou racines-palettes, les « acabas » des guyanais, qui rayonnent autour du tronc en l'étayant.

Au premier abord, tous les arbres se ressemblent dans ce fouillis végétal que la mosaïque des petites taches de soleil rend encore plus confus. Les formes des feuilles sont, par ailleurs, très voisines les unes des autres, dans l'ensemble, et l'on ne manque pas d'être surpris lorsqu'on apprend que, parmi les quelque 10.000 espèces végétales guyanaises, il y en a 500 à 700 qui sont de grands arbres. La richesse floristique de la forêt équatoriale sud-américaine est donc considérable mais certaines familles sont beaucoup plus fréquentes que d'autres comme les Légumineuses, les Lécythidacées, les Lauracées, les Rosacées, les Vochysiacees et des Sapotacées.

Les Légumineuses, qui occupent la première place, sont représentées par de nombreuses espèces comme l'« angélique » (*Dicorynia guianensis*), très belle essence dont le bois est exploité dans la région côtière, le « bois violet » (*Peltogyne venosa*), apprécié en menuiserie pour sa belle couleur, le « boubouni » (*Inga bourqoni*), le « wacapou » (*Vouacapoua americana*), tous deux utilisés pour leur bois ainsi que bien d'autres encore. Ces grands arbres ont, aux yeux du profane, des troncs qui se ressemblent beaucoup et il faut l'expérience des forestiers ou des indigènes (indiens et noirs réfugiés) pour les reconnaître à leur seul aspect ou en y faisant une petite entaille d'un coup de sabre. D'autres, comme le « bois-corbeau » (*Swartzia remigera*), au tronc tourmenté, pourvu de grands contreforts rubanés qui se prolongent en ailes jusqu'aux premières branches, sont plus faciles à distinguer.

Les Lécythidacées sont célèbres par leur curieux fruits, en forme de récipient, muni d'un couvercle qui se détache à maturité et libèrent les graines. Lorsqu'ils ont la forme de petites marmites aux épaisses parois ligneuses, pouvant atteindre la taille d'un beau melon (*Lecythis*), on les appelle « canari-macaques ». Les singes sont, en effet, très friands de leurs graines, également comestibles pour l'homme, et tentent de les ouvrir avant la chute du couvercle, en les cognant contre les grosses branches. Les « canari-macaques » font aussi office de cendriers



*C'est une « cambrouze », végétation dense, ne dépassant pas 3 à 4 mètres de haut...*

rustiques dans les appartements cayennais. Par contre, s'ils sont allongés, en forme de tube aux parois minces, arrondi à une extrémité, ce sont des « mahots-cigares » (*Couratari*). En Guyane, on appelle « mahot » toutes les Lécythidacées dont l'écorce souple se déchire facilement en longues et solides lanières, servant à faire des bretelles de fusil ou de « catouridos » (hotte).

Toutes les Lauracées sont appelées « cèdres », bien qu'elles n'aient aucun rapport avec les conifères du même nom. Leur bois, dur et odoriférant, est employé pour de multiples usages. L'un des plus connus est le « bois de rose » (*Aniba rosae-odora*), longtemps exploité pour la fabrication de parfums.

Quant aux Rosacées arborescentes, ce sont les « gaulettes » des guyanais dont le bois fendif sert à faire des lattes qui, une fois tressées, deviennent les « murs » et les cloisons de cases rustiques.

Il existe de nombreux arbres qui, blessés d'un coup de sabre, exsudent un latex abondant, en général blanc comme du lait. Le plus souvent, ce sont des Sapotacées ou « zolives », parfois des Apocynacées — « bois-lait » —, des Moracées — « figuiers » —, plus rarement des Guttifères ou des Euphorbiacées. D'autres, les Burséracées, ont, sur les blessures de leur tronc, des suintements d'une épaisse résine très odorante et utilisée comme combustible pour l'allumage des feux. Ils portent le nom d'« encens ».

Il arrive que l'on aperçoive un tronc d'aspect très curieux, profondément cannelé sur toute sa longueur ou creusé d'alvéoles allongées. Il peut s'agir du « bois-pagaie » (*Chimarrhis turbinata*) dont les contreforts servent à tailler des pagaies, de la « citronnelle blanche » (*Aspidosperma marcgravianum*) ou encore, s'il y a aussi du latex, du « maria-congo » (*Geissospermum sericeum*) aux petites feuilles satinées en dessous. Parfois, on remarque un arbre dont le tronc est enserré, au point de disparaître complètement, par les solides « tentacules » d'un « figuier-étrangleur ». Ces *Ficus* qui, dans leurs jeunes stades, sont d'abord épiphytes, laissent descendre jusqu'à terre, le long du tronc de l'arbre hôte, leurs racines qui, peu à peu, se consolident et finissent par étouffer ce dernier, supplanté alors par le « figuier ». Les « bois-bouchon » (Tiliacée) laissent tomber à terre des fruits qui ressemblent à s'y méprendre à des oursins.

Les palmiers qui atteignent la voûte sont rares. Ils poussent fréquemment dans les trouées comme le « comou » (*Cenocarpus bacaba*), qui est le plus commun, ou l'« awara-mon-père » (*Iriarteia exorrhiza*) dont on ne manque pas de remarquer, à la base du tronc, le cône de racines-échasses épineuses qui se dresse jusqu'à 2 m du sol.

Le sol de la forêt, très pauvre en humus, essentiellement argileux, est épais ; l'eau et la chaleur y sont dispensées abondamment. Il n'y a donc aucun facteur écologique limitant si ce n'est la compétition, la lutte de tant d'espèces végétales pour l'occupation de l'espace vital. C'est une véritable course vers la lumière, indispensable à leur vie, et celles qui ne peuvent édifier de troncs suffisamment élevés ou solides pour se hisser au-dessus des autres, comme les arbres, utilisent ces derniers comme support : ce sont les lianes qui ont leurs racines en terre et leur « tête » au soleil, et les épiphytes, moins exigeants en eau, qui s'affranchissent complètement de la vie terrestre et poussent dans la voûte. Les « plantes mobiles », comme les Philodendron et certaines Cyclanthacées, sont des intermédiaires entre lianes et épiphytes : d'abord enracinées, elles grimpent ensuite sur les troncs jusqu'à plusieurs mètres de haut, la partie vieille de leur tige mourant et disparaissant, au fur et à mesure de leur croissance.

Les **LIANES** appartiennent à plusieurs familles, en particulier les Légumineuses comme les *Bauhinia* ou « échelles-tortues » dont les longs rubans ligneux, régulièrement ondulés, sont parmi les curiosités les plus remarquables de la forêt, les Bignoniacées comme la « liane-no » (*Tanaecium nocturnum*) à l'odeur d'amande amère, les Dilléniacées comme la « liane-chasseur » dont la sève, très abondante et sans goût, désaltère aussi bien que de l'eau, ou encore les Sapindacées, les Loganiacées, les Ménispermacées.

Quant aux **EPIPHYTES**, ils sont les mêmes que ceux que nous avons rencontrés sur les bords ensoleillés des fleuves.



Parmi les orchidées, qui abondent, les *Cyrtopodium* ou « calous-diable »...



On peut citer les *Clusia*, aux feuilles brillantes et coriaces, terrestres ici mais représentés dans la forêt par des espèces épiphytes.

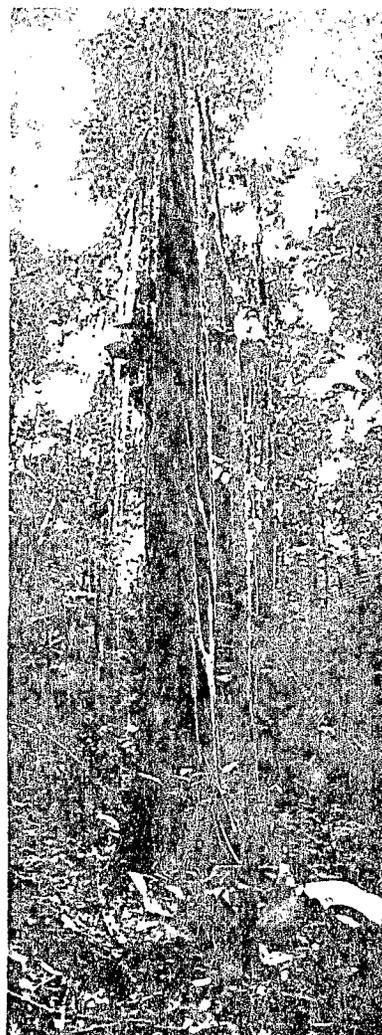


*Il existe cependant quelques géants mais ce n'est pas le cas général. (base d'un grand Ficus étrangleur, au sommet des monts Atachi-Bacca)*

*Il arrive que l'on aperçoive un tronc d'aspect très curieux, profondément cannelé sur toute sa longueur ou creusé d'alvéoles allongées...  
(« Citronelle » *Aspidosperma marcgravianum*, à Saül)*

Parmi la multitude des arbrisseaux du **SOUS-BOIS**, il en existe qui sont bien caractéristiques de ce milieu. Outre les Légumineuses, trois familles y sont particulièrement importantes : les Mélastomacées aux feuilles généralement parcourues par 3 ou 5 nervures longitudinales, presque parallèles, et dont les baies sont toujours comestibles; les Myrtacées dont les feuilles opposées, examinées à contre jour à la loupe, sont ponctuées de minuscules glandes transparentes et les Rubiacées aux feuilles opposées et munies, à la base, de stipules. Parmi ces dernières, l'une des plus spectaculaires est ***Cephaelis tomentosa*** aux capitules de fruits bleu vif entourés de larges bractées vermillon.

Il n'est pas rare de rencontrer des sous-bois entièrement envahis de palmiers à tronc court ou inexistant, épanouissant jusqu'à 3 ou 4 mètres de haut de robustes bouquets de feuilles, blanchâtres en dessous, hérissées à la base d'épines noires pouvant atteindre 15 cm de long. Ce sont des « counanas » (***Astrocaryum parmaca***) ou des « mourou-mourous » (***Astrocaryum sciophilum***).



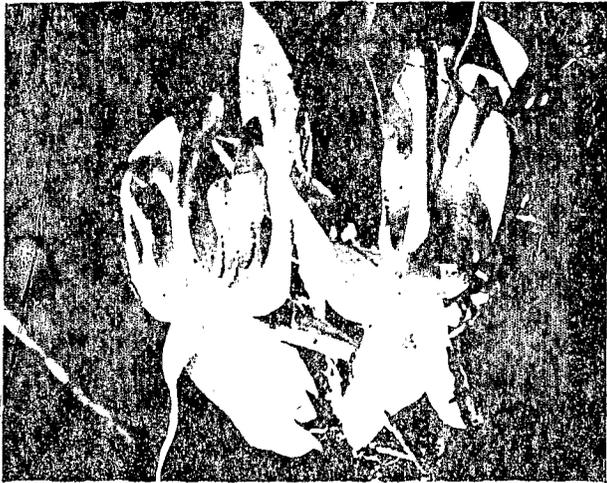
Il existe bien d'autres palmiers du sous-bois appartenant surtout aux genres *Bactris* (épineux) et *Geonoma* (non épineux) dont les plus petits, comme *Geonoma stricta*, ont un tronc du diamètre d'un crayon, dépassant rarement 1 m. de haut.

Les **HERBES** ne sont pas très abondantes dans le sous-bois et poussent de préférence dans les taches de lumière comme les Marantacées aux larges feuilles ovales, étalées, ou les « balisiers » (*Heliconia*) dont les inflorescences, dressées à 1 ou 1,5 m du sol, se remarquent par leurs bractées, rouges, aiguës, disposées toutes dans un même plan. Les rares Graminées de la forêt ont, contrairement aux espèces de savane, des feuilles larges afin de capter le maximum de lumière, telles *Pariana campestris*, *Ichnanthus panicoides*, les *Pharus* ainsi que toute les espèces du genre *Olyra*. Avec un peu de chance, le promeneur peut découvrir à ses pieds une minuscule herbe sans feuilles, à la tige blanche ou translucide, épanouissant, presque au ras du sol, une ou plusieurs délicates fleurs bleues, roses, jaunes ou blanches. C'est une *Gentianacée*.

Au pied des collines, là où s'écoulent difficilement des ruisseaux d'eau plus ou moins stagnante, la forêt cède la place aux « **PINOTIERES** », presque exclusivement composées de palmiers « pinots » ou « wassaïe » (*Euterpe oleracea*) dressant leur élégant feuillage au sommet de troncs élancés, groupés en touffes géantes. Parfois, d'autres espèces de marécages se mêlent aux « pinots ». Ce peut être d'autres palmiers ou des « manils » (*Symphonia globulifera*), au latex rouge, ou encore, parmi les herbes, des fougères, des Rapatécées dont les feuilles évoquent celles des iris, ou des « aroumans » (*Ischnosiphon arouma* et *Ischnosiphon obliquus*) dont les tiges, nues et rigides, matière première des vanneries de Guyane, portent à leur extrémité des bouquets de grandes feuilles ovoïdes, dissymétriques au sommet. Comme dans la mangrove, les arbres des marécages ont des racines pourvues de pneumatophores qui se dressent au dessus de l'eau. Ceux des « pinots » sont droits et fins, ceux des « manils », au contraire, sont robustes et recourbés en arceaux qui entravent singulièrement la marche. Ce sont des pneumatophores genouillés, les « jambes-chien » des guyanais.

... ce sont des inselbergs ou « savanes-roches », dômes de granite en général, où s'installe une végétation basse et très clairsemée...



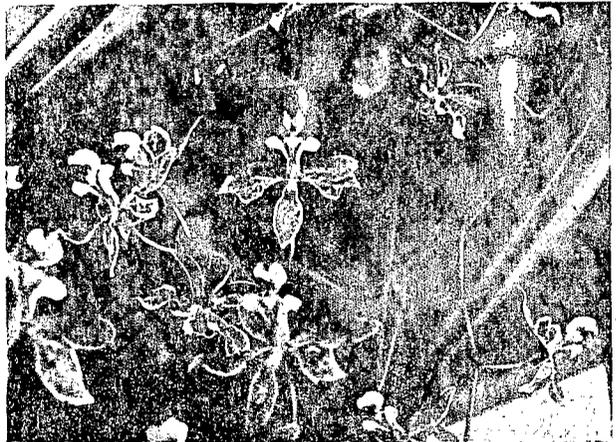


Nombreuses également sont les Orchidées dont il existe plus de 200 espèces en Guyane

Les « pinotières » sont, à l'intérieur de la Guyane, très localisées le long des ruisseaux mais, dans la zone côtière, il existe une « pinotière » géante qui recouvre presque toute la plaine de Kaw, à l'ouest de l'estuaire de l'Approuague. Des projets d'exploitation visant à la mise en conserve des cœurs de palmiers « pinots » dans cette région ont été ébauchés, il y a quelques années.

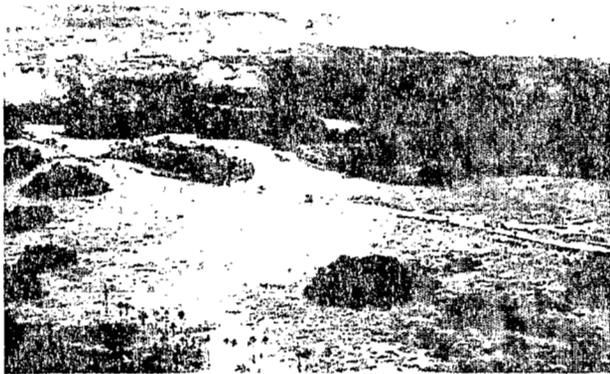
Il arrive qu'au cours de la progression en forêt, on se heurte brutalement à un obstacle, difficile et long à percer, qu'il vaut mieux contourner, quitte à allonger le chemin : c'est une « CAMBROUZE », végétation dense, ne dépassant pas 3 ou 4 mètres de haut, uniquement formée des tiges creuses, ramifiées et entrelacées de « calumets » (*Lasiacis ligulata*), graminée à l'aspect de bambou.

Les rares **SOMMETS** de la Guyane, dont le plus haut ne culmine qu'à 850 mètres environ, d'accès difficile en raison de leur éloignement des fleuves, appartiennent à deux catégories.



Les Orchidées, en effet, ne fleurissent qu'une fois par an...

Sur les roches cristallines, ce sont des inselberg ou « savanes-roches », dômes de granite en général, où s'installe une végétation basse et très clairsemée, adaptée à la sécheresse et à la quasi absence de sol, comme les épiphytes de la forêt. On y trouve des plantes charnues, coriaces, épineuses ou pourvues de feuilles très petites afin de réduire l'évaporation. Certaines d'entre elles perdent même leurs feuilles en saison sèche. Parmi les Orchidées, qui abondent, les **Cyrtopodium** ou « calous-diable » dressent de grandes inflorescences de fleurs jaunes. Les « ananas sauvages » (Broméliacés) sont également fréquents ainsi que certaines Graminées, Cypéracées et Composées. Parmi les arbrisseaux qui forment de petits massifs au milieu de la végétation herbacée des « savanes-roches », on peut citer les **Clusia**, aux feuilles brillantes et coriaces, terrestres ici mais représentés dans la forêt par des espèces épiphytes. Ces inselbergs constituent, par ailleurs, des sites tout à



*Ce n'est qu'à l'approche des côtes que la forêt cède la place, par endroits, à de vastes plaques vert clair de végétation herbacée...*

fait exceptionnels en Guyane, non seulement par leur végétation fleurie et intéressante, mais aussi par le panorama souvent grandiose que l'on peut y découvrir, sur plusieurs dizaines de km à la ronde, du haut de leurs véritables toboggans de granite.

Le deuxième type de « montagnes » guyanaises se trouve sur des socles de « roches vertes ». Ce sont de larges plateaux tabulaires, généralement protégés par une épaisse cuirasse latéritique. Contrairement aux inselbergs, la forêt les recouvre entièrement et prend un aspect caractéristique en raison de l'humidité constante et des brouillards qui y règnent : les branches



*... un arbre bien connu, le « bois-canon » (Cecropia), dont les grandes feuilles digitées rappellent un peu celles du marronnier.*

*(savanes côtières dans la région de Cayenne)  
De majestueux « palmier-bâche » dominant souvent l'ensemble. (végétation ripicole de l'estuaire l'Oyapock, aux environs de St-Georges)*



et les troncs sont couverts de manchons de mousses et d'épiphytes, beaucoup plus abondants qu'en plaine. En outre, aux endroits où affleure la latérite, par suite de la faible épaisseur de terre la forêt prend un aspect rabougri et devient très riche en lianes.

Dans le cas des inselbergs comme dans celui des plateaux tabulaires, c'est à partir de 500 mètres d'altitude environ que la composition floristique commence à se différencier de celle de la plaine et à prendre un caractère original, faiblement montagnard, avec des affinités surinamiennes, vénézuéliennes voire andines.

N.D.L.R. : Tous les clichés illustrant cet article ont été réalisés à partir des documents de l'Auteur.